

FNEC-FP-FO CTA de l'académie de Grenoble 18 JANVIER 2021 :

GRENOBLE, le 18 janvier 2021

Ce Comité a pour objet l'examen de la préparation de la prochaine rentrée scolaire dans l'académie pour informer les syndicats et demander leur avis sur les dispositions retenues, comme le prévoit le statut général de la Fonction Publique.

<u>Covid ou pas Covid</u>, on constate que la même politique gouvernementale se poursuit dans un cadre contraint et de déréglementation : les moyens alloués à l'Éducation Nationale ne sont pas aux rendez vous des attentes des personnels. Jugez – vous même !

Dans le second degré, alors que les prévisions d'effectifs indiquent une évolution nationale de + 43 518 élèves (+ 0,9 %), le Ministre annonce la suppression de 1 800 postes d'enseignants.

Cette continuité aggrave la situation actuelle : lors de la précédente rentrée, en 2020, avec 25 000 élèves supplémentaires, 440 postes ont été supprimés.

La modification du statut des professeurs, avec la seconde heure supplémentaire imposée, se traduit dans notre académie par une augmentation de 95 postes (ETP) d'HSA et la suppression de 160 postes statutaires pour accueillir 1 115 élèves de plus. Tous les établissements sont touchés (collèges, lycées et LP). Cela ne sera pas sans conséquences sur la dégradation des possibilités de mutations des professeurs.

Dans le premier degré, les 25 postes attribués à notre académie ne suffiront pas pour combler les retards accumulés depuis des années. L'indicateur P/E (rapport nombre de professeurs / nombre d'élèves) de l'académie de 5,47 reste éloigné du P/E nationale (5,82).

Le différentiel académique de 0,35 représente un déficit **d'un millier de postes** pour Grenoble (- 1010 théoriques) simplement pour rejoindre la moyenne nationale.

Concernant l'évolution des Unités Localisées pour l'inclusion Scolaire, l'ouverture de 8,5 ULIS pourrait être appréciée si cela ne s'accompagnait pas du démantèlement des établissements médicaux sociaux avec fermetures de classes et suppressions de postes spécialisés mettant les personnels et les établissements en difficultés.

Il est vrai que la scolarisation de ces élèves en milieu scolaire ordinaire est beaucoup moins coûteuse. Cela répond donc la même logique qui prévaut dans les choix gouvernementaux.

Concernant les personnels administratifs, après la suppression de 10 000 postes les années précédentes, le Ministre annonce le rééquilibrage des postes entre les académies avec des nouvelles mesures de décentralisation menaçant de mettre sous tutelle locale les gestionnaires des EPLE.

Ainsi, avec zéro poste, l'académie restera une des lanternes rouges du pays, avec **maintien d'un déficit reconnu d'une centaine de postes**, selon les propres références administratives.

Dans ce contexte, le Ministre a réussi à mettre d'accord la majorité des syndicats (CGT , FO , FSU , SNCL , SNALC , SUD) qui prépare une **grève nationale le mardi 26 janvier** sur des revendications communes en particulier la nécessité de la création de postes pour abaisser les effectifs par classe et d'une revalorisation significative des salaires avec dans l'immédiat un rattrapage des pertes de salaires subies, à l'image des 183 euros obtenus par les soignants des hôpitaux.

Pour conclure, FO rappelle sa revendication majeure d'abandon de la loi de la transformation de la Fonction Publique et des lois et décrets liberticides qui eux aussi font l'objet de mobilisations.